

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mans, lundi 17 octobre 2016

En présence de **Dominique Le Mèner**, président du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans et de **Pierre Fillon**, président de l'ACO



Réfection de la couche de roulement sur le circuit Bugatti du 10 au 27 octobre

C'est toute la piste du circuit Bugatti qui subit depuis le début de la semaine un lifting de sa couche de roulement très spécifique. Le Syndicat mixte du Circuit des 24 Heures du Mans composé des collectivités locales*, est le maître d'ouvrage et financeur de cette opération « commando » pour refaire 4,185 km d'enrobés en moins de trois semaines.

Piste datant de 2004 avec de nombreux joints

Les précédents enrobés du Bugatti avaient été réalisés en février 2004. Depuis cette date, des reprises avaient été réalisées sur certains secteurs de la piste multipliant par conséquent le nombre de joints de chaussées et un inconfort pour les pilotes à ces vitesses très élevées.

Le Syndicat Mixte du circuit des 24 heures du Mans a donc lancé depuis le 10 octobre 2016 la réfection complète de la couche de roulement du circuit Bugatti.

Rabotage précis de la piste du 10 au 13 octobre

Les travaux ont démarré le 10 octobre 2016 par le rabotage général du circuit sur 4,185 km et sur une épaisseur de 3 à 4 cm. Au total c'est plus de **50 000 m² d'enrobés qui ont été rabotés** sur la piste, soit environ 2000 m³ de fraisats, et 4000 m² d'enduits sur les accotements.

Ce rabotage a été réalisé par 2 raboteuses de 2 m sur la piste et une raboteuse de 1 m sur les accotements, équipées de poutre laser virtuelle permettant une grande précision et la reprise des petits défauts de la piste. Un contrôle complet de la piste a été mené avec la réalisation de rabotages complémentaires, ce qui a permis d'obtenir l'uni le plus parfait possible techniquement.

Travaux de chaussées à partir du 17 au 19 octobre

Dans le cadre des travaux, il est prévu une reprise complète de la couche de roulement du circuit Bugatti **en limitant au maximum le nombre de joints sur la piste**. La couche d'accrochage a été réalisée le vendredi 14 octobre sur support sec permettant une bonne accroche entre le support de la piste existante et la nouvelle couche d'enrobés.

Des moyens techniques hors normes pour une chaussée particulière

À partir du 17 octobre débutent les travaux de finition et la réalisation du tapis d'enrobés définitif sur l'ensemble du circuit Bugatti.

Trois finisseurs en pleine largeur seront en action afin de réaliser **un enrobé spécifique** à la nouvelle piste sur 4 cm d'épaisseur environ, et présentant un uni le plus parfait possible sans joint longitudinal. Ce sont près de **5 000 Tonnes d'enrobés** qui seront mis en œuvre sur ces 3 journées.

50 personnes de l'entreprise **Eurovia Atlantique Le Mans, HRC**, titulaire du marché chaussées seront présentes pour la réalisation de ces travaux d'enrobés.

En fin de semaine, seront également repris les accotements en enrobés sur certaines portions du circuit.

www.sarthe.fr

lucie.desnos@sarthe.fr

 @LucieDesnos

Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48

+33(0)2 43 54 72 99

Enrobés BBMb spécifiques pour les courses automobiles

Les enrobés, mis en œuvre sur le circuit, **sont des enrobés « haute gamme » avec des caractéristiques mécaniques très élevées**, des granulats de haute qualité et **un bitume mis au point spécifiquement pour les circuits de course** automobile en partenariat avec Shell.

L'application doit être réalisée à des températures supérieures à 5 °C. Celle-ci est délicate compte tenu du manque de maniabilité de ce type d'enrobés.

Travaux annexes de marquage et finition à la suite

Après la mise en œuvre des enrobés, il restera à refaire le marquage de la piste en peinture, ainsi que la réfection complète des boucles de chronométrages réparties sur l'ensemble du circuit, et des travaux de finitions en bord de chaussée sur l'ensemble du circuit.

Financement

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans

Montant total de l'investissement du SMC 24 H : **600 000 euros HT**

**Rappel : Syndicat mixte du CIRCUIT des 24 Heures : 50 % Département, 25 % Région, 15 % Le Mans Métropole et 10 % Ville du Mans - Président : Dominique Le Mèner.*